RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1999 B 00007
Numéro SIREN : 421 358 144
Nom ou dénomination : ABELANET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2015 sous le numéro de dépôt P2015/000074

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
PERPIGNAN

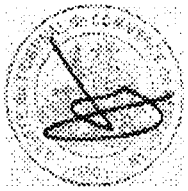
420963

Dénomination : ABELANET DISTRIBUTION
Adresse : 140 avenue Victor Dalbiez 66000 Perpignan -FRANCE-

n° de gestion : 1999B00007
n° d'identification : 421 358 144

n° de dépôt : P2015/000074
Date du dépôt : 06/07/2015

Pièce : Ordonnance du Président



420963

15OP1459

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN
01 JUIL. 2015

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN

Le soussigné :

Monsieur Philippe PEDRERO

Agissant en qualité de président de la Société :

ABELANET DISTRIBUTION, SAS au capital de 38.150 euros, dont le siège social est situé 140, Avenue Victor Dalbiez.66000 PERPIGNAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 421 358 144,

Représenté par Me Benoît HOCQ, avocat, cabinet FIDAL,

A l'honneur de vous exposer que ladite société ayant clôturé le 31 décembre 2014 les comptes de son dernier exercice social, doit conformément aux articles L225-100 du Code de Commerce, réunir une assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 juin 2015.

Cette date ne pourra être respectée pour le motif suivant : retard du commissaire aux comptes dans l'exécution de ses diligences.

C'est pourquoi, le requérant a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais d'information des associés prévus par la loi.

Fait à PERPIGNAN

Le 30 juin 2015

Signature

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GREFFIER,

15DP1457

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

ORDONNANCE

Nous, Alphonse GONZALEZ, Président du Tribunal de Commerce de Perpignan, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède, présentée par la SAS ABELANET DISTRIBUTION, et les moyens y exposés,
Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64, et R. 210-19 du Code de Commerce,

Prorogeons jusqu'au 30 septembre 2015

Le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la SAS ABELANET DISTRIBUTION, dont le siège social est à Perpignan -66-, 140 avenue Victor Dalbiez, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Perpignan sous le numéro 421 358 144 ;

Laissons les dépens de l'ordonnance dans lesquels seront compris les frais de greffe liquidés à la somme de 37,99 euros dont 5,35 euros de TVA à la charge de la requérante.

Fait à Perpignan, le 03 JUIL. 2015

Le Greffier.

Me GALLISSAIRES

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN -(P.O)-

Alphonse GONZALEZ
Président

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LE GREFFIER.